

# Les infos municipales...

Rogebourgeron N° 15

Mai 2011



*BOSC-ROGER-EN-ROUMOÏS*

*dans le département de l'Eure, un village où il fait bon vivre...*

*Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 16 mars 2011  
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

## **Compte administratif 2010 et budget 2011**

Comme tous les ans, au mois de mars, le conseil municipal procède à l'examen du compte administratif de l'année précédente et au budget de l'année en cours. La section de fonctionnement du budget 2011 s'équilibre en dépenses et en recettes à 3.104.839.83 € et la section d'investissement à 2.293.412.48 €. Les résultats 2010 laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 861.917.83 € qui permet à la commune de financer tous ces projets d'investissement 2011 sans recourir à l'emprunt.

*Le conseil municipal s'est réuni le mardi 26 avril 2011  
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

## **Taux d'imposition 2011 inchangés**

Le conseil municipal a procédé au vote des taux d'imposition 2011. Il n'y aura pas d'augmentation cette année. Les taux demeurent à 12.20 % pour la taxe d'habitation, 27.46 % pour la taxe sur le foncier bâti et 68.27 % sur le foncier non bâti.

## **Lancements des consultations pour les investissements 2011**

Le conseil municipal a lancé plusieurs consultations pour la réalisation des investissements 2011. La première consultation concerne le choix d'un architecte pour la réalisation de l'extension de l'atelier municipal. L'extension porte sur deux travées de 5 m sur 15 m pour y aménager un atelier menuiserie, un atelier serrurerie et un espace de stockage pour les produits de peinture et la visserie. Elle portera également sur la réalisation d'une charreterie, l'aménagement de la cour et d'un espace de stockage des produits pétroliers ainsi que le réaménagement des locaux existants avec la création d'un bureau pour l'agent de maîtrise.

Le conseil municipal a engagé depuis le 30 mars 2010 une procédure visant à agrandir le cimetière communal. Dès la réception de l'arrêté préfectoral portant extension du cimetière, une consultation sera lancée pour la réalisation des travaux d'aménagement de cette extension selon un plan paysager.

Il est à noter, parmi les autres consultations, la réfection de la toiture de la salle des fêtes et du foyer d'automne, le remplacement et l'automatisation des portes d'accès à la mairie, les travaux de réfection des entrées, des trottoirs et des voiries qui seront réalisés suite aux travaux de voirie entrepris par la Communauté de communes.

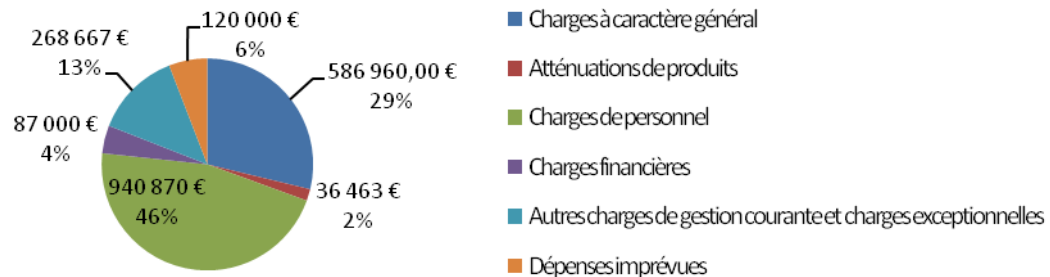
## **Création de 6 emplois d'agents d'animation du temps du midi**

L'encadrement des enfants de l'école élémentaire sur le temps du midi nécessite 7 personnes, 2 dans le restaurant scolaire, 2 sur le trajet école-restaurant et 3 en surveillance dans la cour de l'école. A partir de la prochaine rentrée scolaire, la Communauté de communes de Bourgtheroulde-Infreville ne mettra plus à disposition de la commune des animateurs pour l'encadrement des enfants. Afin d'assurer une surveillance et un encadrement effectif des enfants, la commune crée 6 emplois d'agents d'animation à temps non complet (8 heures par semaine pendant les semaines scolaires) affectés d'une durée de service annualisée soit 6.27/35<sup>ème</sup> pour assurer l'encadrement des enfants, le transfert au restaurant scolaire et l'animation dans le restaurant scolaire et la cour de l'école à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2011 et jusqu'au 31 août 2012. La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire correspondant au grade d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe, 1<sup>er</sup> échelon. Les candidatures sont à adresser en mairie.

# Budget Communal 2011

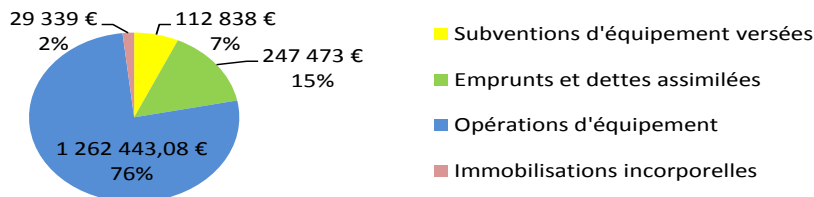
## Section de fonctionnement

Les principaux postes de dépenses de la section de fonctionnement concernent les dépenses de personnel (46%), les charges à caractère général (29%) entre autres l'électricité, le chauffage, l'alimentation pour le restaurant scolaire, les divers achats de fournitures et les autres charges de gestion courante (13%) qui regroupent les contributions obligatoires comme le SIVOS ainsi que les subventions aux associations.

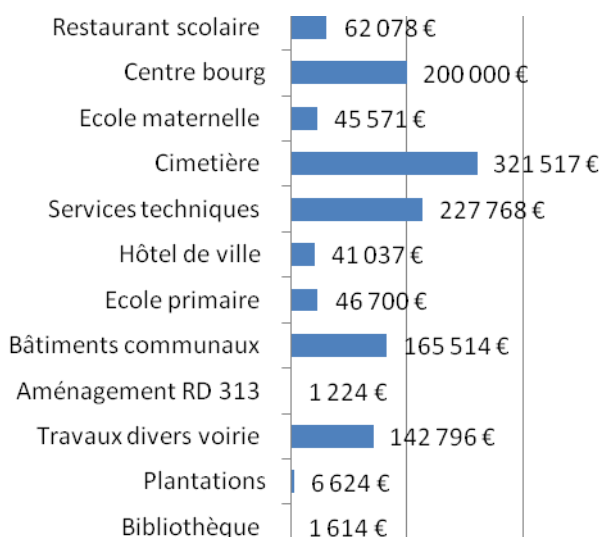


## Section d'investissement

Dans la section d'investissement se retrouvent les opérations d'équipement (76%) c'est-à-dire toutes les dépenses regroupées en fonction du programme auquel elles se rattachent (cimetière, bibliothèque, centre bourg...) et non selon leur nature (travaux, mobilier, études, ...). Le remboursement des emprunts en capital (15%) est imputé à la section d'investissement ce qui n'est pas le cas des intérêts qui eux sont rattachés à la section de fonctionnement. Enfin les immobilisations corporelles (2%) sont constituées des sommes affectées notamment à la réalisation du Plan Local d'Urbanisme.



## Opérations d'équipement



Pour 2011, le projet de réaménagement du centre bourg, l'aménagement du nouveau cimetière, l'extension de l'atelier municipal, la réfection de la toiture de la salle des fêtes et la réfection des voiries concernées par les travaux de voirie communautaires sont les principaux postes sur lesquels la municipalité a choisi d'investir.

## *Pose d'une cuve pour récupérer l'eau de pluie à l'atelier municipal de Bosc-Roger-en-Roumois*

La commune de Bosc-Roger-en-Roumois a investi dans l'achat d'une cuve de 50 m<sup>3</sup> (50.000 litres d'eau) pour récupérer les eaux pluviales de l'atelier municipal, dans le but de ne plus utiliser l'eau du réseau pour :

- Arroser les plantes produites dans nos serres.
- Avoir un point de puisage au départ de l'atelier pour nos tonneaux à eau servant à l'arrosage de nos massifs.
- Alimenter en eau les sanitaires de l'atelier municipal.

En conclusion la commune de Bosc-Roger-en-Roumois poursuit sa démarche dans le développement durable.



## *A Bosc-Roger-en-Roumois les seniors aiment s'amuser...*



**En ce dimanche 20 mars 2011** (le soleil étant de la partie, quelle chance !) les Anciens de notre commune ont répondu en nombre à l'invitation de Mme Josiane Ouin, la présidente du Comité d'Entraide aux Anciens.

A midi, place Jean-Guenier, les portes de la salle des fêtes Jean-Caillé s'ouvrirent pour accueillir nos aînés au repas offert en leur honneur. Après une petite visite au vestiaire, les convives s'installèrent confortablement autour des tables joliment décorées. Retrouvailles, conversations et anecdotes créèrent une ambiance agréable que Jo Narbonne s'empressa d'amplifier grâce à ses talents de musicien...

Mme Josiane Ouin prit la parole pour remercier de leur présence M. Vanheule, maire de la commune, ainsi que M. Bruno Questel, conseiller général du canton. La présidente mit à l'honneur les deux doyens de cette journée, Mme Renée Hubert ainsi que M. Maurice Gostrel, âgés respectivement de 93 et 97 ans.

La fête pouvait commencer... Un excellent repas, entrecoupé de moments dansants, fut servi dont voici le détail : apéritif et mises en bouches, dos de cabillaud sauce poulette, sorbet abricot/cognac, contre-filet sauce marchand de vin et trio de légumes, salade, fromages, duo de dessert, café et crémant..

Un grand merci aux bénévoles. Ils ont su, par leur dévouement, apporter beaucoup de chaleur à nos aînés...

### *Les Infos municipales*

Directeur de la rédaction et publication : M. Philippe Vanheule, maire

Place Jean-Guenier - 27670 Bosc-Roger-en-Roumois - Tél. 02.32.96.97.50 - Fax 02.35.78.69.33

Email : [accueil@ville-bosc-roger-en-roumois.fr](mailto:accueil@ville-bosc-roger-en-roumois.fr) - Site Internet : <http://www.bosc-roger.fr/>

## *Un monde tout en musique présenté par les enfants de l'école élémentaire de Bosc-Roger-en-Roumois...*

**Mardi 29 mars 2011**, les 241 élèves de l'école élémentaire « René-Bellanger », de Bosc-Roger-en-Roumois et les enseignants ont présenté deux spectacles, à 18 h et à 19 h30, à la salle des fêtes Jean-Caillé. Ces spectacles ont été préparés et orchestrés par Frédéric Ooghe depuis le mois de janvier 2011.

Ce projet "Musiques du monde" a pu être réalisé grâce aux concours financiers de la municipalité de Bosc-Roger-en-Roumois, des deux associations de parents d'élèves (A.P.E.I.B.R. et F.C.P.E. ) que nous félicitons pour leur dynamisme, et de la coopérative scolaire.



## *Une nouvelle reine à Bosc-Roger-en-Roumois...*



Une nuit du muguet réussie. M. Jean Fournier, le dynamique président du comité des fêtes, avait mis tout en œuvre pour que cette soirée soit un succès avec l'organisation d'un repas dansant suivi de la présentation au public de cinq jeunes filles pour l'élection de la reine de Bosc-Roger-en-Roumois. C'est Mlle Annabelle Leblond qui sera l'ambassadrice de la commune à partir du 1<sup>er</sup> mai 2011. Sa première dauphine est Mlle Marine Foutel et Mlle Marine Dumesnil devient deuxième dauphine.

## *Des médaillés du travail honorés...*

La cérémonie de remise des médailles du travail, promotion janvier 2011, s'est déroulée le samedi 1<sup>er</sup> mai 2011, à la mairie de Bosc-Roger-en-Roumois.

Le maire, M. Philippe Vanheule, entouré d'élus, accueillit les futurs médaillés et leurs familles venus témoigner leur attachement à cette distinction.

Après un discours de bienvenue, M. le Maire fit l'éloge des qualités humaines des récipiendaires et remit les médailles aux personnes présentes à cette cérémonie.

**Médaille d'argent du travail (20 ans) :** M. Michel DESPRES, M. Joseph JEGOU.

**Médaille de vermeil du travail (30 ans) :** M. Michel DESPRES, M. Bruno MARCHAND.

**Médaille d'or du travail (35 ans) :** M. Michel DESPRES, M. François COUSIN.

**Médaille grand or du travail (40 ans) :** M. Michel THOREL.



## *A Bosc-Roger-en-Roumois concert franco-belge organisé par Musica Bout'Choux pendant le week-end des Rameaux*

Dans le cadre d'un échange culturel et musical, l'Accroch'Chœur, chorale bien connue des Rogebourgerons, a reçu son homologue belge l'Amitié d'Arion. Visites touristiques, dégustations gastronomiques et musique ont rythmé ce week-end de partage sous un soleil radieux.

**Samedi 16 avril 2011** : après deux heures de visite du centre historique de Rouen, le groupe arlonais a été officiellement et très chaleureusement reçu à la mairie de Bosc-Roger-en-Roumois par M. Vanheule, ses adjoints et conseillers municipaux, autour d'un cocktail de bienvenue, ponctué de discours et de chansons. C'est là que les choristes de l'Accroch'Chœur ont retrouvé leurs amis belges, un an après leur rencontre à Arlon.



**Dimanche 17 avril 2011** : après une bonne nuit réparatrice dans les familles d'accueil, le groupe a découvert Honfleur et son vieux port puis a partagé le repas dominical et savouré quelques spécialités normandes concoctées par chacun. Puis très vite, les choristes ont enchaîné les répétitions et peaufiné les derniers préparatifs pour le concert de l'après-midi. A 17 h 30 les premières notes de musique se sont élevées dans l'église Saint-Pierre, devant un public très nombreux, attentif et charmé. L'Accroch'Chœur, dirigée par Bruno Sébire et entourée de ses musiciens, a interprété, en première partie, un répertoire de variétés françaises et Gospel. L'Amitié, dirigée par Hélène Leire, a chanté a capella, un répertoire de musique classique, religieuse et contemporaine, d'une très grande pureté. Un mélange de styles très réussi qui a enchanté le public. Le final a réuni les 80 choristes et les élèves flûtistes de Musica Bout'Choux devant une « standing ovation ». Un grand repas, organisé par les adhérents de l'association, attendait ensuite les choristes et leurs familles, dans une ambiance conviviale et décontractée.

**Lundi 18 avril 2011** : les chanteurs belges ont découvert la cidrerie de la Ferme des Hauts-Vents et dégusté le cidre et le pommeau maison. Un dernier déjeuner attendait les amis belges avant de reprendre, à regrets, la route des Ardennes.

Pari réussi pour l'association Musica Bout'choux et ses adhérents qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour organiser cet échange. Un grand merci à nos partenaires et à la commune de Bosc-Roger-en-Roumois pour leur soutien !

## *Dimanche 19 juin 2011 Fête de la musique à Bosc-Roger-en-Roumois*

Pour la 3ème année consécutive, la Fête de la musique **est programmée le dimanche 19 juin 2011, de 14 h à 18 h**, sur la place Jean-Guenier, à Bosc-Roger-en-Roumois, et non pas le mardi 21 juin 2011 comme indiquée sur l'affiche de présentation. Pour permettre à tous de participer en tant que musicien ou simple spectateur à cette manifestation, cette fête de la musique a été avancée de deux jours dans notre commune.

Une fois par an, la place de notre commune se transforme en véritable scène musicale. Les Rogebourgerons sont invités à sortir leurs instruments et à prendre d'assaut la scène pour exprimer leurs talents mais aussi pour faire la fête en musique et fêter l'arrivée de l'été dignement. Pour ce 30e anniversaire, cet événement musical, lancé par Jack Lang, au niveau national, aura pour cadre "L'année des Outre-mer".

Quelque soit votre niveau et votre style, n'oubliez pas que le principe est : « faire de la musique pour faire la fête de la musique ». Alors n'hésitez pas et rejoignez-nous sur la place Jean-Guenier, à Bosc-Roger-en-Roumois, pour jouer, soutenir et applaudir nos divers talents locaux.

### **Pour information :**

Si vous êtes intéressés pour participer activement à ce grand moment de convivialité un prospectus d'inscription est en cours de distribution dans les boîtes à lettres de Bosc-Roger-en-Roumois.



## *Un 8 mai ensoleillé pour fêter le 66<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation nazie...*

En ce dimanche 8 mai 2011, la municipalité rogebourgeronne commémorait le 66<sup>e</sup> anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

A l'église Saint-Pierre, on commémorait cet événement par une messe dédiée aux disparus de la Seconde Guerre mondiale. Ensuite les participants se sont rendus au monument aux Morts où M. Maurice Salembier, président des Anciens combattants, y a relaté et détaillé de mémoire ce conflit monstrueux. Puis M. Philippe Vanheule, maire, donna lecture du message de M. Gérard Longuet, ministre de la Défense et des Anciens combattants. Quelques instants après la sonnerie aux Morts, une minute de silence fut observée, suivie de « La Marseillaise », du « Chant des partisans » et de « L'hymne européen ».

A l'issue de cette cérémonie, M. André Vegscheider fut décoré de la Médaille du combattant.

Un vin d'honneur offert par la municipalité clôtura cette manifestation.



*Infos  
sur le service militaire civil  
pour tous les jeunes  
dès 16 ans*

*Infos  
sur le Point Accueil  
Information et Orientation  
(P.A.I.O.)*



Tous les jeunes, dès 16 ans révolus, garçon ou fille, doivent, dans le mois qui suit leur anniversaire, venir à la mairie de leur domicile, munis de leur carte nationale d'identité et du livret de famille parental, aux fins de régulariser leur recensement.

Désormais le Point Accueil Information et Orientation (P.A.I.O.) a une permanence à la mairie de Bosc-Roger-en-Roumois chaque vendredi matin (pendant la période des vacances se renseigner). L'accueil est réservé aux jeunes, de 16 à 25 ans, qui éprouvent le besoin d'être orientés et informés pour une formation ou un futur emploi.

**Contact Mme Hérichon : tél. 02.32.41.16.83**

## Collecte des déchets : faites acte de civisme ! Triez !



**Collecte des ordures ménagères à Bosc-Roger-en-Roumois.** - Elle est effectuée en porte à porte les jours indiqués dans le calendrier des ordures ménagères. Les déchets doivent être déposés après 19 h la veille de la collecte, sur le trottoir, dans des containers (**couverture de couleur grenat**) ou des sacs hermétiquement fermés pour éviter les déversements sur la voie publique.

**Collecte des déchets triés à Bosc-Roger-en-Roumois.** - Cette collecte se fait en porte à porte, à l'aide de containers (**couverture de couleur jaune**) les jours indiqués dans le calendrier du tri sélectif.

**Ramassage des déchets verts à Bosc-Roger-en-Roumois.** - Le ramassage des tontes et des branchages **se fait tous les mardis, à partir du début avril jusqu'à la première semaine de novembre 2011**. Afin d'améliorer la gestion des déchets verts, il est demandé de bien vouloir respecter une longueur maximum de branchages d'un mètre et un poids maximum par sac de 25 kg.

**Collecte du verre, du carton, des journaux et magazines à Bosc-Roger-en-Roumois.** - La collecte du verre, du carton, des journaux et magazines demeure en apport volontaire dans les conteneurs mis en place à cet effet (dans les différents endroits mis à votre disposition dans la commune ou à la déchetterie de Bourgtheroulde).

**Collecte des déchets encombrants à Bosc-Roger-en-Roumois.** - Pour les déchets encombrants, une collecte est organisée tous les deux mois exclusivement sur inscription en mairie. Les encombrants seront déposés la veille de la collecte et de façon à ne pas gêner la circulation sur le trottoir. Les dates de collecte des encombrants seront communiquées par le biais de la page d'information du « Rogenbourgeron » ainsi que sur la page d'accueil du site internet

## La déchetterie de Bourgtheroulde

Rue du Croy - Route de Bosnormand - 27520 Bourgtheroulde

Tél. 02.35.81.58.60 - Email : [contact@cc-bourgtheroulde.fr](mailto:contact@cc-bourgtheroulde.fr)

La déchetterie, implantée sur la voisine commune de Bourgtheroulde, a pour rôles de : permettre aux habitants du canton de Bourgtheroulde, parmi lesquels figurent les habitants de Bosc-Roger-en-Roumois, d'évacuer les déchets non collectés par le service des ordures ménagères, sans toutefois déroger aux textes en vigueur. Limiter la multiplication des dépôts sauvages et protéger l'environnement. Economiser les matières premières en recyclant certains déchets : papiers, cartons, ferrailles, huiles moteur usagées, verre etc.

### Ouverture en été (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre 2011)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi : 14 h 00 à 18 h 00  
Vendredi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00  
Samedi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 19 h 00  
Dimanche : fermé

### Ouverture en hiver (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars 2012)

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14 h 00 à 17 h 00  
Samedi : 09 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 17 h 00  
Dimanche : fermé





## Inauguration du restaurant scolaire de Bosc-Roger-en-Roumois

En ce samedi matin 7 mai 2011, à Bosc-Roger-en-Roumois, MM. Jean-Pierre Hamon (sous-préfet de Bernay), Alain Le Vern (président de la région Haute-Normandie), Jean-Louis Destans (président du département de l'Eure), Joël Bourdin (sénateur de l'Eure), Ladislav Poniatoski (sénateur de l'Eure), Bruno Questel (conseiller général de l'Eure), Jean Quetier (président de la Communauté de communes de Bourgheroulde-Infreville), étaient tous unanimes pour féliciter M. Philippe Vanheule, maire de la commune et toute l'équipe municipale : le restaurant scolaire de Bosc-Roger-en-Roumois est une totale réussite, tant sur le plan de la construction avec des murs absorbants de son, de la pose de panneaux photovoltaïques pour fournir de l'électricité, de l'aménagement intérieur avec entre autres de grandes baies vitrées, de la conception des menus encadrée par une diététicienne, ainsi que du personnel accompagnant nos enfants lors des repas.

A l'issue de cette visite, le ruban symbolique fut coupé par M. Le Maire qui prit ensuite la parole pour retracer les différentes étapes de la réalisation de ce restaurant scolaire. Par la suite MM. Jean-Louis Destans, Alain Le Vern et Jean-Pierre Hamon se succédèrent au micro pour dire tout le bien qu'ils pensaient de cette réalisation.

Ensuite les habitants de Bosc-Roger-en-Roumois, en particulier les parents d'élèves dont les enfants fréquentent le restaurant scolaire, purent découvrir cette réalisation mise à la disposition de leurs jeunes bambins.





